



Nous, la Coalition canadienne des arts, félicitons le gouvernement du Canada d'avoir pris des mesures pour soutenir le secteur des arts au Canada dans le cadre du Budget 2024, *Une chance équitable pour chaque génération*. Bien que les demandes budgétaires urgentes et désespérément nécessaires du secteur n'aient pas toutes été satisfaites, le secteur des arts au Canada est reconnaissant que le gouvernement ait pris des mesures pour les arts et la culture dans le budget 2024.

Plus précisément, nous félicitons le gouvernement du Canada d'avoir investi :

- 31 millions de dollars sur deux ans dans le Fonds du Canada pour la présentation des arts ;
- 100 millions de dollars sur deux ans dans Téléfilm Canada ;
- 32 millions de dollars sur deux ans dans le Fonds de la musique du Canada ;
- 40 millions de dollars sur deux ans dans le Fonds des médias du Canada ;
- 10 millions de dollars sur trois ans pour le Fonds du livre du Canada ;
- 20 millions de dollars sur trois ans à PrairiesCan pour les organisations des arts de la scène dans les Prairies ;
- 500 millions de dollars sur cinq ans à Infrastructure Canada pour le Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs ;
- 50 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir les travailleurs et travailleuses susceptibles d'être touché.e.s par l'intelligence artificielle ; et
- 351,2 millions de dollars pour la Stratégie emploi et compétences jeunesse.

Il convient de noter que nombre de ces investissements sont engagés pour une période de deux à cinq ans, et le secteur canadien des arts et de la culture est impatient de travailler avec les responsables pour veiller à ce que ces soutiens soient maintenus à partir de 2025.

La Coalition canadienne des arts est également reconnaissante envers le gouvernement d'avoir proposé des amendements à l'impôt minimum de remplacement (IMR) précédemment annoncé, qui garantiraient que le traitement fiscal des dons de bienfaisance soit révisé pour permettre aux particuliers de réclamer 80 % (au lieu des 50 % précédemment proposés) du crédit d'impôt pour dons de bienfaisance lors du calcul de l'IMR. Cependant, nous maintenons que des incitations, plutôt que des restrictions, sur les dons aux organisations à but non lucratif sont préférables et essentielles pendant cette période de reprise pour les organisations artistiques et culturelles canadiennes.

Bien que nous apprécions ces investissements limités dans le temps, leur importance est amoindrie lorsqu'ils sont placés dans le contexte d'une réduction budgétaire imminente de 100 millions de dollars pour les programmes essentiels dont dépendent les artistes.

Nous restons préoccupé.e.s par les sombres coupes qui touchent le Conseil des arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien, y compris celles qui concernent les initiatives stratégiques et les incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture. Après les appels clairs lancés par le secteur des arts, et compte tenu du cycle imminent de renouvellement du financement de base et de la situation difficile des artistes indépendant.e.s, cette absence d'action doit être corrigée immédiatement.



Il reste d'autres sujets de préoccupation pour le secteur des arts, qui requièrent une attention immédiate de la part du gouvernement du Canada, notamment :

- Les augmentations nécessaires et en retard du Programme d'aide aux musées ;
- L'investissement pour le Cercle du patrimoine autochtone ;
- Des changements pour soutenir les créatrices et créateurs du Canada qui détiennent des droits, y compris ceux liés au droit de suite des artistes et à l'utilisation équitable dans le secteur de l'édition du livre dans le cadre du régime du droit d'auteur.

De plus, le gouvernement du Canada n'a pas pris de mesures suffisantes pour fournir les investissements si nécessaires dans l'infrastructure culturelle, en particulier compte tenu de la réduction prévue du Fonds du Canada pour les espaces culturels. Nous veillerons à ce que l'augmentation annoncée du Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs comprenne des investissements dans les infrastructures culturelles.

Le secteur des arts au Canada demeure dans un état de précarité extraordinaire. Bien que les mesures prises par le gouvernement dans le budget 2024 constituent un premier pas en faveur de notre industrie, le travail ne peut s'arrêter là. La Coalition canadienne des arts demeure prête à travailler en collaboration et au-delà des lignes de parti pour assurer un avenir durable et équitable aux arts au Canada.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Karla Etienne  
Membre du comité directeur  
[karla@cda-acd.ca](mailto:karla@cda-acd.ca)